Programme et inscription des Mercredis de juin/Juillet

ALSH 3/11 ans de Bubry du 4 Juin au 2 Juillet

Nom et Prénom du/des enfant(s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 19 Mai

Pôle enfance jeunesse ou par mail à pole.enfance@bubry.fr

	Mercredi 4 juin	Présence	Mercredi 11 juin	Présence	Mercredi 18 juin	Présence
Matin	Activités manuelles « Lion en relief » 3/6 ans Fabrication de savons 6/11 ans	☐	Activités manuelles « Mains en poésie » 3/6 ans Théâtre à la coque « Monologue d'un chien bien coiffé » Pour un groupe de 8 enfants 6/8 ans Départ 9hrs	☐	Préparation du repas au centre 3 /11 ans Fabrication de la pâte à nuage 6/11 ans	☐
Repas	Cantine	☐	Cantine	☐	Repas au centre	☐
Après-midi	Jeu de la sardine 3/6 ans Jeux sportifs Au city Park 6/11 ans	☐	Jeux : « Les petits explorateurs » 3/6 ans Initiation Base Ball 6/11 ans	☐	Jeux : Course aux pommes, citrons 3/6 ans Sortie au parc Manehouarn Plouay Pour un groupe de 8 enfants 8/11 ans	☐
	Mercredi 25 juin	**Présence**	**Mercredi 2 juillet**	**Présence**		
Matin	Activités manuelles « Papier bulle » 3/6 ans Multi jeux sportifs Au stade 6/11 ans	☐	Journée surprise Au pôle 3/11 ans	☐	**Note : Un mail sera envoyé aux enfants participant à la sortie du 11 juin et du 18 juin**	
Repas	Pique-nique fourni	☐	Cantine	☐		
Après-midi	Rallye photos 3/11 ans	☐	Goûter offert aux familles à partir de 15hrs	☐		

Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Date : **Signature**

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h45.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- **Une attestation du quotient familial CAF 2025**
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre de l'ALSH BUBRY RR à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry. fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06 .70.27.23.41

Pole.enfance@bubry.fr

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan